

ENGAGEMENT FINANCIER

En tant que responsable légal je m'engage :

1. A accepter le prélèvement de ma facture annuelle principale (frais de scolarité, de demi-pension et autres frais divers) *en 9 prélèvements* au 05 de chaque mois, d'octobre 2023 à juin 2024.

Si je choisis *un seul et unique prélèvement*, je m'engage à prévenir le service comptabilité à l'adresse suivante : j-bloquet@sjparchamp.org

Celui-ci sera effectif au **10 octobre 2023**.

2. A accepter un prélèvement de ma facture trimestrielle (Etude de l'établissement, cours de certification, périscolaires...) au **11 décembre 2023** pour le 1^{er} trimestre, au **11 mars 2024** pour le second trimestre et au **10 juin 2024** pour le 3^{ème} trimestre.
3. A accepter un prélèvement *en cas de dégradation par mon enfant du matériel* de l'établissement (Livres abîmés ou non restitués, ... la facture et le prélèvement seront établis en fin d'année scolaire).

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements.

Mme Bloquet

Service comptabilité

Signature numérique obligatoire des deux parents ou des responsables légaux.

En signant numériquement, vous acceptez l'intégralité de ce document.